

branche du BROULLAT

Mise à jour le vendredi 22 janvier 2016

Cette généalogie donne l'ascendance :

- o de Jeanne, épouse de Jean des Mazzis [branche des MAZZIS]

Première hypothèse (donnée par Patrice RACT MADOUX)

Ne...	X avec Guillaume de BROULLAT
des MAZZIS Jean II	X en 1429 avec Jeanne de BROULLAT

Notre hypothèse :

d'ORGEMONT Marguerite	X avec Guillaume de BROULLAT
des MAZZIS Jean II	X en 1429 avec Jeanne de BROULLAT

Cette branche portait jusqu'à maintenant le nom de Brouillard.
de Brouillard : famille noble et ancienne de l'élection de Mortagne. Maintenu dans sa noblesse le 29-07-1667.
[Armorial chartrain, 1909].

Ces familles (il y en a 2 distinctes) ont été analysées par Patrice RACT MADOUX dans le numéro 152 d'*Héraldique et Généalogie*, à la page 288. Cette analyse fait suite à la question 99-II-452 posée dans un précédent bulletin. Je me permets de citer quelques éléments de cette réponse :

Si, dans les collections généalogiques de la Bibliothèque Nationale, les pièces sont classées soit à du BRULLAT, soit à BROULARD, soit à BROUILLARD, soit à BRUILLARD, voire à BRUILHAT ou BREUILLART, la multitude de déformations que subit le nom de cette famille tient [d'après l'auteur de l'article] au fait qu'il existe en réalité deux familles différentes, celle **de BRUILLARD**, des seigneurs de Coursan, et celle **du BRULLAT**, des seigneurs de Badouville, puis de Montjay, entre lesquelles il faut répartir les actes et les personnages.

[vient ensuite la généalogie de la famille de BRUILLARD, que je ne reprends pas puisque ce n'est pas la nôtre]

Famille **du BROULLAT**, qui porte *d'argent au chevron d'azur*

[je cite toujours l'auteur de l'article] Le temps me paraît venu d'arrêter le nom de cette famille, très souvent appelée **du BROUILLARD** à l'orthographe suivante : **du BROULLAT** ; il suffit de se reporter aux actes originaux pour constater que, même si le scribe le qualifie de Guillaume du Broullart, chevalier, capitaine de Dreux, celui-ci signe distinctement du Broullat le 14-09-1436 un reçu de 1788 £ 5 sols de Pierre Baille, receveur Général de Normandie. Son sceau porte d'argent au chevron d'azur ; les supports sont deux anges [P.O. 530, pièce n° 16]. Cette même signature figure aussi sur des reçus du 29-04-1432 [pièce n°7], de 1432 [pièce n° 9] et de 1433 [pièce n° 11]. Il faut noter la pièce n° 15 du 30-03-1435 qui est une montre de Guillaume du Broullat, capitaine de Dreux, où l'on trouve parmi ses hommes "*le bastard de Badouville*" qui est vraisemblablement son fils naturel ou peut-être son demi-frère. Loys du Broullat, seigneur de Montjay, porteur de guidon de la Compagnie de cent lances fournies des ordonnances du Roy, signe "*L. du Broullat*" un reçu de 33 £ le 24-08-1553 et un reçu de 44 £ le 16-10-1545. Son sceau porte les mêmes armes, mais les supports sont deux licornes et non plus deux anges [P.O. 530, pièce n° 19].

Des lettres de François 1^{er}, en latin, du 26-05-1529, parlent de *Carolus du Broullart* [pièce n° 8], alors que de nombreuses pièces de procédure contre Maître Loys Anjorant, Président des Requêtes au Palais entre 1526 et 1537 citent Charles du Broullard, écuyer, seigneur de Montjay ; mais aucune des pièces n'est signée par ledit Charles ; on peut donc penser que le scribe s'est trompé [pièces 4 à 7 et 10 à 15].

Une généalogie de la maison du Broullat commençant seulement à Guillaume et à sa femme Marguerite d'Orgemont est donnée dans les Dossiers Bleus [Dossiers Bleus 139].

Première hypothèse :

La généalogie donnée par Patrice RACT MADOUX est différente de celle qui était proposée jusque là : un point important est que Patrice donne des références [Dossiers Bleus] alors que je n'en ai pas !! Toutefois, je laisse l'ancienne généalogie en fin de page [si elle est fautive, il faut annuler les branches d'Orgemont, de Milly (alias de Buffé) et de Voisines].

GUILLAUME : le 21-07-1408, il rend hommage à Charles d'Albret, connétable de France, de tout ce qu'il tient de lui dans le Comté de Dreux [Hommages rendus à la Chambre de France, P. 8, n° 106],

X avec **Ne...**, dont :

1. Guillaume, chevalier, seigneur de Badouville au Perche, chambellan du Roy, X avec Marguerite d'Orgemont, fille de Pierre II, baron de Montjay, et Jacqueline Paynel de Hambye. Devenue veuve, elle se remarie avec Jean de Montmorency, seigneur de Daimville et Méru, dont :
 - 1.1. Guillaume, seigneur de Badouville et de Lizy sur Ourcq : en 1484, il partage avec ses demi-frères et soeurs Guillaume, Philippe et Marguerite de Montmorency, les biens de leur mère commune, Marguerite d'Orgemont. Il reçoit en partage la seigneurie de Marines (95) [Léon Mirot, page 45], X en 1476 avec Louise de Vauldray, fille d'Artus et Claude de Montot, dont :
 - 1.1.1. Pierre, mort sans postérité,
 - 1.1.2. Charles, baron de Montjay, seigneur de Lizy, Badouville, lieutenant du Roy au gouvernement de l'Île de France, décédé le 21-04-1544, inhumé dans l'église de Lizy, X avec Antoinette d'Angennes, décédée le 30-04-1578, inhumée dans l'église de Lizy sur Ourcq, fille de Charles, seigneur de Rambouillet, et de Marguerite de Coesme, dont 9 enfants,
2. **Jeanne**, X le 10-09-1429 par contrat passé devant maître Pierre Quatresous, tabellion à Chartres, avec **Jean des MAZZIS** [voir branche des MAZZIS].

Patrice RACT MADOUX écrit : *il faut noter qu'une lettre d'un des Mazis à un de ses cousins [E 804, archives des Yvelines] la dit fille de Marguerite d'Orgemont (c'est l'hypothèse que nous avons retenue), mais il me paraît plus vraisemblable, si la date de son contrat de mariage [donné par le Chanoine Hubert, bibliothèque d'Orléans] est vraie, d'en faire une tante et non une fille de Guillaume du Broullat, mari de Marguerite d'Orgemont.*

Sources de Patrice RACT MADOUX :

- Hommages rendus à la Ch. de France, chambre des Comptes de Paris, XIV^e - XVI^e siècles, Archives Nationales, 1982, 1983 et 1985.
- Bibliothèque Nationale : Dossiers Bleus 139 et 140 ; Pièces Originales 530 et 534 ; Cabinet d'Hozier 69.
- Merona Dutray : Souveraine d'Angoulême, Blois, 1993.
- Correspondance avec Merona Dutray.

- Archives des Yvelines E 804.
 - Léon Mirot : *les d'Orgemont*, Paris, Champion, 1913.
-

Notre hypothèse :

GUILLAUME, écuyer, sieur de la Maingre,

X avec **Marguerite d'ORGEMONT**, fille de Pierre et de Marguerite de Voisines [voir branche d'ORGEMONT], dont :

1. **Jeanne**, dame de Couttes (après 1420),
X en 1429 avec **Jean II des MAZZIS**, fils de Jean [voir branche des MAZZIS].
-

Pierre d'Orgemont rend à l'évêque de Paris hommage de ce qu'il tenait de lui en fief ; puis, le 11 mars 1478, Guillaume de Montmorency, fils de Jean et de Marguerite d'Orgemont, en fit hommage à l'évêque de Paris au nom de sa mère ; 10 ans après (1488), on trouve que cet évêque accorde souffrance à **Guillaume du Brouillat**, écuyer, pour le même hommage. Ce dernier seigneur étant décédé cette année 1488, la même souffrance fut accordée au curateur des mineurs. Dans cet acte, Guillaume est dit avoir possédé, outre Torigny, les seigneuries de Ladouville, Lizy-sur-Ourc et Saint-Jean des Deux Jumeaux. Enfin, l'évêque de Paris accorde encore souffrance, en mars 1494, aux enfants de **Guillaume du Brouillat** pour les seigneuries de Torigny et de Montjay [Lebeuf, 1883, article paroisse de Torigny, diocèse de Chelles].

Source :

- Jean Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, Paris, 1883.
-

Question :

- des 2 hypothèses, laquelle est la bonne ?